

LES CENTRES D'EXCELLENCE DU RACEE 2.0

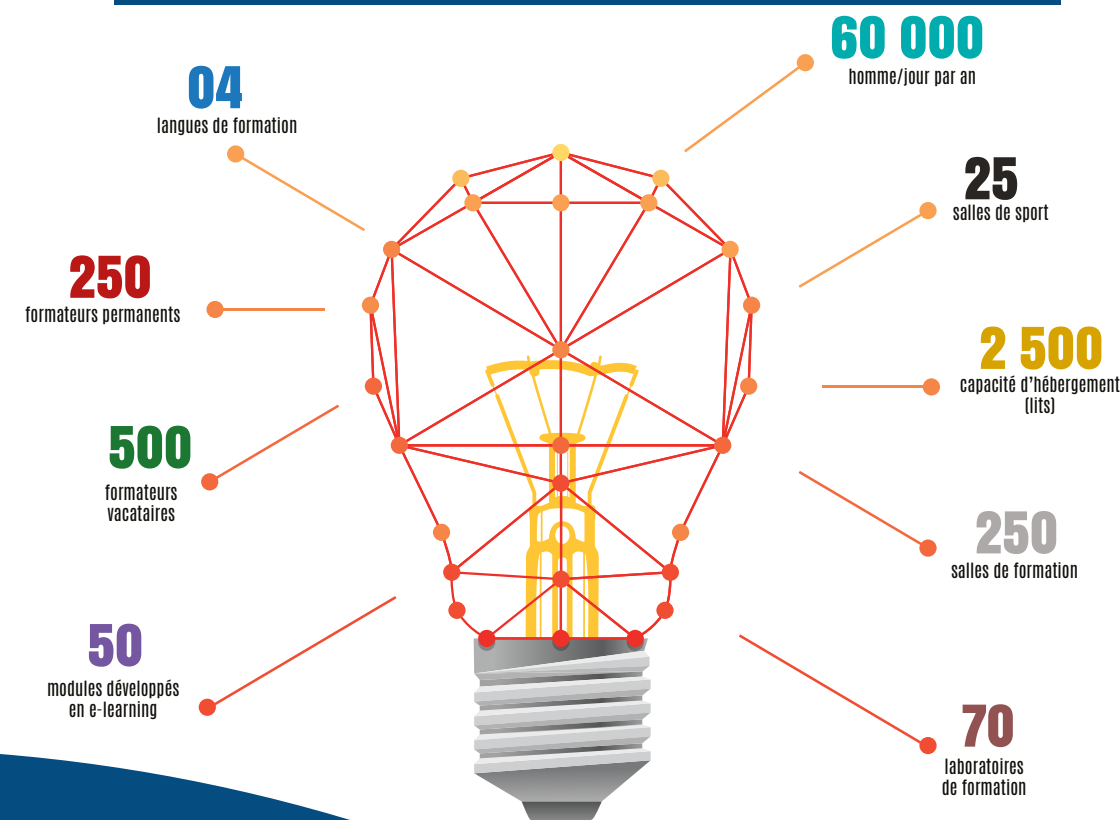
4 CENTRES FRANCOPHONES



6 CENTRES ANGLOPHONES

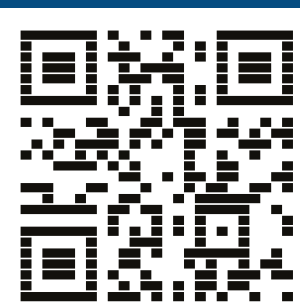


LE RACEE À TRAVERS SES 10 CENTRES



RACEE 2.0

📍 06 BP 1444 Abidjan 06
 ☎ + (225) 27 22 51 61 14
 ✉ duval.tete@apua-asea.org
 🌐 www.ancee-racee.org



RACEE 2.0

LE LABEL DE FORMATION EN ELECTRICITÉ





LE RÉSEAU AFRICAIN DES CENTRES
D'EXCELLENCE EN ELECTRICITÉ

LE RACEE 2.0

Le Réseau Africain des Centres d'excellence en Électricité dans sa deuxième phase (RACEE 2.0) est un outil continental de développement de renforcement des capacités Initié par l'Association des sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA), il est financé majoritairement par la Banque Africaine de Développement (BAD), les contributions des SdEs, de l'ASEA et l'apports de nouveaux bailleurs.

OBJECTIFS

Le **RACEE 2.0**, lancé officiellement le 14 avril 2025 porte sur une période de 5 ans(2025-2030), et a pour objectifs :

Le renforcement de l'offre de formation du RACEE par des produits labélisés, le renforcement des CdEs existant et l'élargissement du réseau à de nouveaux membres

La fourniture d'un service de conseil RH de qualité à travers le conseil en développement et l'appui spécialisé en ressources humaines aux sociétés d'électricité, la promotion du genre et l'intégration du changement climatique

Amélioration dans la gestion du RACEE à travers le renforcement de son unité de coordination, la constitution d'un vivier d'experts et de formateurs et une meilleure pérennité de son modèle économique

Appui du RACEE pour des formations prioritaires en privilégiant l'accompagnement des sociétés d'électricité en phase de transition

Le RACEE 2.0, à travers son réseau de dix (10) centres d'excellence appelé à s'élargir à 12 membres, permettra d'accompagner et d'intensifier l'animation des besoins en formation tout en proposant de nouveaux services en matière de **conseil et d'assistance technique dans les domaines techniques et de management.**

MÉCANISME DE SUBVENTION

Un mécanisme de subvention est mis en place pour une meilleure orientation des formations sur les domaines innovants touchant aux énergies renouvelables, la transition et l'efficacité énergétique, la digitalisation des procédés dans une matrice où la participation des femmes soit plus remarquée. Les principaux leviers dans l'octroi des subventions sont repris ci-après :

- **50% du coût de la formation pour les pays fragiles (pays en transition) *.**
- **+20% de bonus supplémentaire accordé pour les formations dans les énergies renouvelables, la transition et l'efficacité énergétique et le changement climatique.**
- **+20% de bonus supplémentaire accordé pour les formations au bénéfice des femmes.**

Mode de formation	Type de Pays	Formation technique	EnR, transition En, NTIC, Chang. Clim.	Bonus pour particip. de la femme	EnR, transition En, NTIC, Chang. Clim. + women	Taux max subvention
Présentielle (Cdes)	Fragile	50 %	+20% =70%	+20% =70%	+40% =90%	90%
In situ (SdE)	Non fragile	25%	+20% =45%	+20% =45%	+40% =65%	65%
- E-learning	Fragile	55%	+20% =75%	+20% =75%	+40% =95%	95%
	Non fragile	30%	+20% 50%	+20% =50%	+40% =70%	70%

BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS DU RACEE

- ⚡ **Les sociétés d'électricité Africaines membres et non membres de l'ASEA**
- 💡 **Le capital humain des agences et Autorité de régulation africaine**
- ⚡ **Les acteurs intervenant dans le secteur de l'énergie partenaires techniques et les partenaires au développement stratégique**

Modes de formation

Différents modes de formation sont proposés aux sociétés, allant du mode en présentiel, au mode in situ et à la formation en ligne à travers une plateforme appelée à être développée et dédiée à la formation

Ces modes de formation dynamique s'appuient sur :

- ⚡ **La mutualisation des connaissances et le partage d'expériences ;**
- 💡 **Un support de formation complet remis à chaque apprenant ;**
- ⚡ **Des formateurs praticiens avec des expériences multidisciplinaires ;**

